

Projet: Appui au Centre de Santé et au Développement communautaire



DOCUMENT ANNEXE DES ACTIVITES ANNUELLES 2015

VOLET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE



Présenté par :
GALLEY Kossi Biaglo

Table des matières

1. Introduction	2
2. Mise en œuvre du projet	2
2.1 Déroulement des activités	2
2.1.1 La population de la zone d'Elémé a accès aux informations et services de santé de base 2	
2.1.1.1 Création des caisses de santé et des AGR	2
2.1.2 Les localités cibles développent des activités de promotion de la santé maternelle et infantile et les pratiques d'une vie saine	2
2.1.2.1 Suivi et accompagnement des clubs des mères existents	2
2.1.2.2 Création et formation de nouveaux clubs des mères	3
2.1.2.3 Création des "club des hommes" ou "Club des Papas"	4
2.1.2.4 Création des "clubs des jeunes"	4
2.1.2.5 Renforcement des capacités des anciens CVD	5
2.1.2.6 Création et formation de nouveaux CVD	6
2.1.3 Les acteurs de développement de différents niveaux travaillent en synergie et mobilisent leurs communautés vers leur épanouissement	12
2.1.3.1 Organisation des CVD en réseau	12
2.1.3.2 Organisation de l'assemblée générale évaluative	12
2.1.3.3 Organisation des Forums d'échange sectoriel	12
2.2 Les difficultés rencontrées	13
3. Conclusion	14
4. Finances (rapport financier)	14
5. Annexes	14

1. Introduction

Au Togo un sur 6 enfants meure avant l'âge de 5 ans. Le paludisme, la diarrhée et la malnutrition sont des causes importantes de la mortalité infantile. Le Centre de santé d'Elémé joue un rôle important dans cette région enclavé du Togo. Depuis son ouverture en 2000 la santé des populations et surtout celle des femmes et des enfants a connu une amélioration remarquable.

Le « Forum d'Echange » organisé par AFAD donnant l'occasion à tous les participants sans distinction de personne d'exprimer leur pensée a permis de relever les Succès, les Echecs, les Potentialités, et les Obstacles, et les propositions concrètes ont été faites en vue de trouver une solution durable à certains problèmes.

Aujourd'hui il est à reconnaître que les efforts que fournit AFAD pour sensibiliser la population à travers les IEC/CCC, les ASC, les clubs des mères et la mise en place des CVD/CDQ, conscientisent progressivement les communautés à se prendre en charge elles-mêmes en matière de leur santé. Malgré ces efforts certains défis restent à relever, ce qui justifie cette nouvelle phase de projet intitulé "**Appui au Centre de Santé et au Développement communautaire**" qui couvre la période allant du 1^e Janvier 2015 au 31 Décembre 2017. Le présent rapport présente les activités du **volet Développement Communautaire** réalisées durant l'année 2015.

2. Mise en œuvre du projet

2.1 Déroulement des activités

2.1.1 La population de la zone d'Elémé a accès aux informations et services de santé de base

2.1.1.1 Création des caisses de santé et des AGR

AFAD au cours de ces phases précédentes de projet a appuyé treize (13) clubs des mères pour la création de leur caisse de solidarité santé et caisse AGR. ces caisses ont permis aux femmes de se faire consulté et d'amener leurs enfants au centre de santé même en cas de difficultés financières. Ces expériences ont été très enrichissantes et méritent d'être réalisées dans d'autres localités. Ainsi pour cette année 2015, les sept (7) nouveaux Clubs des mères mis en place ont bénéficié chacun d'un fonds de base de 50.000frs CFA pour leur caisse de santé et 120.000frs CFA pour leurs « Activités Génératrices de Revenus » (AGR).

2.1.2 Les localités cibles développent des activités de promotion de la santé maternelle et infantile et les pratiques d'une vie saine

2.1.2.1 Suivi et accompagnement des clubs des mères existents

Le suivi de tous les clubs des mères (13) ont été effectué par l'Agent de Développement dans les localités suivantes : Dzéibo, kpakopé, Tsitsakopé, Elémé Kopégan, Todji 1, Todji2, Tsadomé, Médzé, Bagnabagna, wuvé, Bayacopé, Todomé et Yaha . il était question de faire une interconnaissance et un bilan des activités. D'une manière générale ces Clubs des Mères sont dynamique et mettent en pratique les formations reçues, seulement que certains clubs n'organisent pas d'Assemblée Générale annuelle pour faire le bilan et la planification de l'année suivante. D'autres ont des difficultés de faire le découpage annuel parcequ'ils ne sont pas créés au début d'année (par exemple le Club des Mères de Elémé Kopégan créé en Avril 2013 qui fait son Assemblée générale en décembre pour clôturer l'année normale et un autre trois mois plutard c'est-à-dire en Avril pour compléter leur année de création parcequ'il ne sait quand le faire. D'autres encore évoque le besoin de renouvellement de la formation pour disposer d'autres informations pour le renouvellement de leur message de sensibilisation et le renforcement de leurs Activités Génératrices de Revenus. Ce suivi a aussi permis le

renouvellement du bureau des Club des Mères de Bayacopé et Elémé Kopégan dont le mandat est arrivé à terme. Tous les Clubs des Mères rencontrés ont applaudi pour la proximité d'un Agent de Développement pour les accompagner. Les nouveaux Clubs des Mères mise en place au cours de ce premier semestre 2015, ont également été suivi au cours du deuxième semestre. Ces femmes sont de manière générale dynamiques et motivées pour le travail et prennent de bonnes initiatives. Dans certaines localités, ces femmes sont encouragées par leur mari qui les soutiennent efficacement ; ailleurs les maris se plaignent du vide inhabituel dans leur ménage que crée le temps passé par leur femme pour les activités du club. Mais avec mon intervention, on a essayé de trouver un terrain d'attente.

2.1.2.2 Création et formation de nouveaux clubs des mères

Pour la mise en place des clubs des mères AFAD collabore avec la Croix Rouge Togolaise (CRT). Comme précédemment cette collaboration a été effective cette année et est marquée par la mise en place de sept (7) Clubs des mères dans les localités suivantes : Alicopé (22 femmes), Todomé (17 femmes), Dzogbé Todomé (22 femmes), Kilimcopé (16 femmes), Fotowui (40 femmes), Drovercopé (31 femmes), et Atimédodi (34 femmes). En somme 182 femmes de sept localités ont suivi une formation de trois jours dans leur localité respective. Les thèmes suivants sont abordés au cours de la formation :

- ☞ Généralités sur les clubs des mères (CM)
- ☞ Quelques notions sur la vie associative
- ☞ Comment organiser les réunions
- ☞ Comment gérer les conflits
- ☞ Notions de caisse de solidarité santé (CSS) et AGR
- ☞ Notions de santé et service à base communautaire
- ☞ Eau, hygiène et assainissement
- ☞ Santé maternelle et infantile (SMI)
- ☞ IST/VIH/SIDA
- ☞ Autres (mutilations, mariage précoce)

En appui à leurs « Activités Génératrices de Revenus » (AGR), une somme de 120.000 frs CFA a été remise à chaque CM pour constituer leur fonds de base. De plus, la formation a aidé à la création d'une « Caisse de Solidarité Santé » (CSS) au sein de chaque Club des Mères (CM), avec un fonds de base de 50.000 frs CFA qui leur a été remis. Chaque CM est régit par son règlement intérieur. Les CM ont chacun un calendrier bimensuel de réunion.



AMC de la CRT anime la séance de formation



Animation de la formation avec boîte à image

Pour voir d'autres Photos [cliquer ici](#)

2.1.2.3 Création des "club des hommes" ou Club des Papas

Le pouvoir et le comportement des hommes sont déterminants dans l'accès des femmes aux soins médicaux. Pour renforcer ce qui se fait déjà avec les Clubs des Mères, AFAD a développé la stratégie dite de « club des papas » (CP), qui a pour objectif d'impliquer des hommes dans la promotion de la santé maternelle et infantile et favoriser un changement de comportement au niveau communautaire.

Le chargé du développement a rencontré les autorités locales (la chefferie et le bureau CVD) de Elémé, de Dzéibo, de Bayacopé et de Yaha pour leurs expliquer les avantages que leurs villages auront à tirer des CP. Ils ont favorablement accueilli la nouvelle et ont salué l'initiative.

«Merci d'avoir pensé à nous, nous les Hommes nous allons aussi apprendre et disposer des mêmes informations que nos femmes qui sont dans les Clubs des Mères, comme ça si elle manquait à leurs devoirs nous allons les leurs rappeler et vice-versa» parole d'un Papa.

Ainsi quatre « club des papas » ont été mise en place dans quatre localités (Elémé kopégan, Dzéibo, Bayacopé et Yaha). Chaque club (Elémé et Bayacopé), pendant deux jours, est formé sur les rôles et responsabilités d'un vrai père vis-à-vis de sa femme et ses enfants, ainsi que quelque notion d'hygiène et de santé maternelle et infantile. La formation a ainsi mis l'accent sur l'équité genre au sens d'intégrer d'avantage l'homme à jouer son rôle de complémentarité dans le foyer. La formation a été participative en ce sens que ce sont les participants eux-mêmes qui ont analysé comment la gestion du foyer se faisait au temps de leur père, grand-père et l'on comparé à ce qu'ils font actuellement pour en conclure sur la nécessité de réinventer le rôle du père au Foyer (être un père présent). Ils sont très contents et ont souhaité qu'une rencontre soit organisée entre le « Club des Papas » et le « Club des Mères » pour débattre sur des thèmes spécifiques. Une identification des « Papas champions » sera faite dans la zone : c'est l'homme qui conduit sa femme à la CPN, au PF, et qui partage bien les taches de ménage dans le foyer. Il ne reste que la formation de deux « Clubs des Papas » que nous avons repoussés sur le mois de Janvier 2016 car la première date a coïncidé avec les moments d'intenses activités de récolte de la communauté.



Animation de la formation



Photo de famille

2.1.2.4 Création des "clubs des jeunes"

L'avenir des Clubs des Mères et des Clubs des Papas ce sont les jeunes. Ils seront demain les acteurs principaux de ces clubs. A nous dès maintenant de leurs donner l'envie de s'investir au mieux. AFAD a donc trouvé nécessaire de créer des Clubs des Jeunes et de les outiller

pour conscientiser ses pairs sur les méfaits des grossesses précoces et des infections sexuellement transmissibles.

Le chargé du Développement a rencontré la chefferie et le CVD d'Elémé, de Dzéibo, de Bayacopé et de Yaha pour leur expliquer l'importance de la mise en place des Clubs des Jeunes. Ils ont trouvé l'idée géniale et donné leur accord pour la mise en place des CJ. Nous avons aussi tenu une rencontre d'échange avec le Directeur et les professeurs du CEG Kpakopé à propos des Clubs. Ils ont apprécié l'idée et le Directeur a demandé aux professeurs de m'accompagner dans l'identification des membres des CJ et tout au long du processus en cas de besoin.

«La plupart des filles abandonne les classes à cause des grossesses précoces indésirées, ce club nous aidera à réduire le taux d'abandon » nous affirma le Directeur du CEG.

Le CEG Kpakopé accueille les élèves de Dzéibo et d'Elémé. Nous avons donc mis en place deux Clubs des Jeunes, celui de Dzéibo et d'Elémé à partir du même CEG. Chaque Club est composé de 15 membres et dispose d'un bureau (un Président, un secrétaire et un trésorier). A Yaha, il n'y a pas de CEG, les élèves fréquentent à Bodzé une localité située à 14 km de Yaha. Un club de 15 membres est également créé à partir des Jeunes élèves de la localité. A bayacopé, il n'y a aussi pas de CEG, les élèves fréquentent à Hayito. Un club de quinze (15) membres est également créé à partir des Jeunes élèves de la localité. Chaque « club des Jeunes » a reçu, durant deux jours, une formation sur la prévention des grossesses précoces et la prévention des IST/VIH/SIDA.

Au total soixante (60) jeunes dont vingt-six (26) filles et trente-quatre (34) garçons regroupés dans quatre (4) « Club des Jeunes » ont été formé ; les sensibilisations des jeunes par les jeunes du Club sont programmées pour l'année 2016.



Séances de formation du « Club des Jeunes » de Elémé



..... de Bayacopé

2.1.2.5 Renforcement des capacités des anciens CVD

Le renforcement des capacités des anciens CVD a commencé cette année avec le CVD de Bayacopé et Yaha où le bureau a été renouvelé. Une formation est faite regroupant les membres du bureau exécutif, les responsables des commissions spécialisées et la chefferie. Le bureau de Yaha a été investi officiellement par le préfet de kpélé au cours de l'installation officielle par le préfet organisé pour tous les CVD de la zone de Yaha. Le processus suit son cours et nous sommes en train d'organiser des rencontres avec les membres du bureau exécutif et la chefferie des autres localités (wuvé, Bagnabagna, médzé, Elémé Kopégan et Tsitsakopé).

2.1.2.6 Création et formation de nouveaux CVD

Durant la phase précédente du projet, AFAD a mise en place 12 CVD dans sa zone d'intervention. Pour cette nouvelle phase de projet (2015-2017) l'augmentation de la zone de couverture de 13 villages à 25 villages a engendré d'autres besoins de mise en place de CVD. Pour la mise en place et formation des CVD, AFAD travaille en collaboration avec l'ONG ASEC-TOGO (Actions Solidaires pour une Emergence Collective au Togo). C'est ainsi qu'une réunion de cadrage a été organisé le 12 Février 2015 avec ASEC-Togo pour discuter des modalités de ses prestations de service pour la mise en place des nouveaux CVD et le renforcement des capacités des anciens CVD. Les clauses de cette réunion ont permis de commencer les activités par la mise en place de nouveaux CVD suivant un processus démocratique respectant les normes recommandées par l'Etat, un processus à huit étapes :

- Prise de contact avec les autorités des villages concernés
- Première Réunion publique dans les localités concernées
- Deuxième réunion publique dans les localités concernées et la mise en place des commissions de rédaction des statuts
- Organisation des AGC (Assemblée Générale Constitutive) et élection des membres des bureaux
- Investitures des membres des bureaux
- Renforcement des capacités
- Elaboration des plans d'action
- Suivi de la mise en œuvre des plans d'action.

Première étape : Prise de contact avec les autorités des villages concernés

Au cours de cette étape nous avons rencontré les autorités des localités concernées pour leur faire part de l'idée d'AFAD de les appuyer à la création des CVD ou CDQ selon les cas tout en insistant sur la nécessité pour chaque localité d'avoir un CVD/CDQ.

Toutes les autorités des 18 localités rencontrées ont favorablement accueilli l'idée et ont accepté mobiliser leur population pour une réunion publique d'information et de sensibilisation sur l'importance des CVD.



Prise de contact à Kilimcopé...



chef (à droite) et un notable

Deuxième Etape : Première réunion publique dans les localités concernées

Durant cette étape nous avons expliqué à toute la population de chaque localité, le concept du développement et ses différents aspects, pour déboucher sur la nécessité pour chaque

localité d'avoir un organe de base chargé des questions du développement du milieu qui est le CVD. Cette causerie-débat réalisée dans les 18 localités a servi à déblayer le terrain pour la conscientisation de la population qui est la prochaine étape. C'est d'ailleurs un début de conscientisation.

Je suis très content qu'AFAD veuille nous accompagner, nous avons voulu avoir un CVD mais personne pour nous accompagner. Nous étions allés demander conseils aux membres du bureau CVD de Goudévé et nous sommes revenus faire un bureau mais bon ce n'est pas ça et ça ne fonctionne pas, je suis très content que vous êtes venu chez nous. nous disait le secrétaire du bureau qu'ils ont mis en place eux-mêmes à Godzododi.



Première Réunion Publique à Fotowui...



... à Anyigbagné

Troisième phase : Deuxième réunion publique dans les localités concernées et mise en place des commissions de rédaction des statuts.

Nous avons amené la population à prendre conscience de son propre développement à travers un sketch de conscientisation dénommé *traversé de la rivière*. Ce sketch nous l'avons appris sur champs aux trois jeunes de la localité qui l'exécutent, une manière de conscientiser la localité par les membres de la localité. Ce sketch est fait de manière gestuelle et nous avons amené la communauté à l'expliquer et à l'analyser



Sketch de conscientisation (Traversé de la rivière) à Fotowui

Dans les 18 localités où ce sketch de conscientisation a été réalisé, toutes ont opté suivre la voie de celui à qui on a tenu la main pour lui apprendre à traverser la rivière et qui est arrivé à

traverser la rivière seule après que l'accompagnateur l'ait laissé au milieu de la rivière et non celui qu'on a transporté au dos jusqu'au milieu de la rivière et qui une fois laissé n'a pas pu traverser la rivière. Aussi à cette rencontre nous mettons en place un comité de rédaction du statut et règlement intérieur du CVD. Ce comité est essentiellement chargé de rédiger la partie Discipline-sanction du règlement intérieur qui sera amendé par la population au cours de l'Assemblée Générale constitutive.

Quatrième étape : Organisation des Assemblée Générale Constitutive (AGC) et élection des membres du bureau.

Au cours de cette étape, les membres du bureau CVD/CDQ sont élus par la population. Bien avant l'élection des membres du bureau nous avons procédé à la lecture et amendement du statut et règlement intérieure.

L'Etat a uniformisé le Statut des CVD/CDQ sur tout le territoire. Nous avons procédé à la lecture et explication à la population qui l'adopte par acclamation.



Lecture et explication du Statut à Drovacopé



... Adoption par acclamation

La proposition du règlement intérieur du comité de rédaction des textes juridiques localement formé sont lus et expliqués à la population qui l'amende et l'adopte par acclamation.

Les élections sont faites de façon démocratique. D'abord nous expliquons à la communauté comment les élections vont se dérouler et ensuite nous procédons aux élections proprement dites. Les candidats à un poste du bureau se proposent et choisissent leur couleur qui est mise dans une enveloppe. Après le choix de la couleur chaque candidat a 5 min pour faire sa campagne et la communauté aussi a 5 min pour lui poser des questions et ensuite nous procédons au vote. Pour le vote, nous remettons à chaque électeur une enveloppe et les différentes couleurs correspondantes à la couleur de chaque candidat. Il se rend ensuite dans l'isoloir, met la couleur du candidat de son choix dans l'enveloppe et revient mettre l'enveloppe dans l'urne. Après que tous les électeurs aient voté, nous procédons au dépouillement pour connaître le choix de la population.



Trois candidats montrent leur couleur



un électeur dépose son bulletin dans l'urne

Les dix-huit (18) localités ont ainsi choisit, de façon démocratique respectant les normes fixés par l'Etat, les membres du bureau de leur CVD/CDQ à savoir un(e) président(e), un(e) vice-président(e), un secrétaire, un(e) trésorier(e), un(e) trésorier(e) adjoint(e) et deux conseillers. Ensuite un comité de contrôle composé d'un(e) président(e) et deux rapporteurs sont élus ainsi que les membres des différentes commissions spécialisées (commissions Santé, Education, Agropastorale, Eau hygiène et Assainissement, Marché, Culture Sport et Loisir, Sécurité, etc...). Selon les besoins de chaque localité nous mettons en place telles ou telles commissions.

ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU CVD
D'AVÉGAMÉ

* PRÉSIDENTS		* TRÉSORIERS	
KOBA Bouni	11	BOL	19
TOBOUNAG Yacou	10	KOBOBO	25
SEMGEWA BUI	10	BIBIABE	13
* SECRÉTAIRES		* CONSEILLERS	
BOKO Jean Yvonne	10	BIBIABOUBA	54
PABATONIA ESSO	12		5
* TRÉSORIERES		* CONSEILLERS	
DIWI Koffo	10	BOL	13
KADARÉ Pignoun	10	KOBOBO	30
MANA PESSI ABRA	10	BOL	13
* CONSEILLERS		* CONSEILLERS	
KANABATA Koyou	10	BOL	6
TOROU	10	BOL	

Dépouillement à Avégamé...



...les membres du bureau et le chargé du développement d'AFAD

À cette étape nous avons invité le représentant du Ministère du Développement à la Base dans la préfecture de Kpélé en la personne de M. BOKO Kwami Prospère et l'Action sociale en la personne de M. DANSOU Kokou Mensan qui sont venus assistés à l'Assemblée Générale Constitutive avec nous. Ils ont félicité le travail que nous faisons et nous ont encouragés à aller de l'avant.



Les représentants du ministère de développement à la base et de l'Action social à Dzogbé Todomé

En somme, nous avons mis en place 6 CVD et 12 CDQ dans 18 localités de la zone d'intervention d'AFAD à savoir : Dzéibo Bas, Dzéibo haut, Essokopé, Avemegbé, Anyigbadzé, Dzogbé Kpakopé, kpakopé village, Todomé, Dzogbé Todomé, Alikopé, Lossokopé, Kilimkopé, Fotowui, Drovakopé, Atravé, Atime Dodi, Avegame Dodi, Godzododi.

Nous avons utilisé l'approche CDQ (comité de Développement du Quartier) parce que certains villages sont constitués de 2, 3 ou 4 quartiers distant de 2 à 4 km les uns des autres. Cette situation ne favorise pas l'exécution des travaux communautaires. Il est donc nécessaire de rapprocher le comité de développement des localités. Cette initiative est très appréciée par les communautés. certains de nos frères aussi sont à Dzogbé Bagnabagna, ils participent difficilement aux travaux communautaires que nous organisons à cause de la distance qui nous sépare, et cela engendre de véritable conflit entre nous. Si vous pouvez les aidez à avoir aussi un CDQ cela nous arrangerait. nous disait le président CVD de Bagnabagna lors de la rencontre de sensibilisation de la population sur la nécessité de créer un CDQ à Alicopé. C'est donc par ce travail de proximité que les communautés nous ont aidés à dénicher d'autres villages et quartiers cachés dans la brousse, abandonnés et exposés à toute intempérie.

Ainsi nous avons mis en place dix-huit (18) CVD/CDQ contre treize (13) prévus et il reste encore cinq autres villages (Dovicopé, Kawuinacopé, Solicopé, Etoe, Toklolo) pour bien circonscrire notre zone actuelle de développement.

Plus de [photos](#)

Cinquième étape : Investitures des membres du bureau exécutif

Il s'agit de l'installation officielle des membres du bureau exécutif par le préfet. Cette cérémonie est organisée pour les huit villages de la zone de Yaha dans lesquels nous avons mis en place les CVD (Godzoddi, Atimédodi, Avégamédodi, Atravé, Fotowui, Drovercopé, Kilimcopé et Yaha). Les huit villages se sont retrouvés à Yaha sous un appâtame construit par la communauté en face du centre de santé d'AFAD. Étaient présent à cette cérémonie, le Coordinateur d'AFAD, l'Agent de développement d'AFAD, le Chef projet Eau, l'équipe d'ASEC, le préfet de Kpélé, le représentant du ministère du Développement à la Base, l'Action social, le représentant du Plan Togo, le Chef de Brigade (CB) de Bodzé, les chefs canton de Novivé, Goudévé, les Reines Mères, les chefs des huit villages et leurs notables, les membres du Bureau de chaque CVD et la communauté.



Accueil du préfet de Kpélé et du coordinateur d'AFAD par la communauté

Ainsi les membres du Bureau des huit CVD, ont été investis par le préfet de Kpélé en présence de tous, leur donnant le plein pouvoir d'exercer leur responsabilité. L'événement a été médiatisé et publié au journal des régions de la Télévision Togolaise. L'investiture sera organisée de la même manière pour les autres CVD des autres localités après le renouvellement des bureaux des anciens CVD de leur zone dont le mandat est à terme.



Installation officielle par le Préfet de Kpélé



Photo de famille

Sixième étape : renforcement des capacités

Les huit CVD de la zone de Yaha ainsi investi ont suivi une formation de trois. Compte tenu de leur répartition géographique nous avons organisé la même formation en trois session : la session de Fotowui qui a regroupé les villages de Fotowui, Kilimcopé, Drovercopé, et Atravé ; la session d'Avégamé qui a regroupé les villages de Avégamé, Godzododi et Atimédodi ; et la session de Yaha pour le village de Yaha. Pour chaque village les membres du bureau CVD, les responsables des commissions spécialisées et la chefferie ont été formé sur les thèmes suivant :

- ↳ Genèse du CVD au Togo
- ↳ Rôles du CVD et responsabilité de ses membres
- ↳ Communication et circulation de l'information
- ↳ Documents de communication
- ↳ Documents de gestion du CVD
- ↳ Leadership dans les organisations à la base
- ↳ Résolution des conflits au sein d'un groupe

L'objectif de cette formation est d'amener les membres des CVD et de la chefferie à acquérir les compétences nécessaires en vue de leur appropriation des initiatives de développement local. Les participants se sont réjouis et n'ont pas hésité à nous faire part de leur satisfaction : « nous étions dans l'obscurité et cette formation nous a apporté la lumière, merci beaucoup, nous sommes très contents, et nous allons veiller à la mise en pratique des leçons apprises » parole du chef de Fotowui à la fin de la formation.



Animation de la formation à Fotowui à Yaha

2.1.3 Les acteurs de développement de différents niveaux travaillent en synergie et mobilisent leurs communautés vers leur épanouissement

2.1.3.1 Organisation des CVD en réseau

L'affiliation des CVD de la zone aux CCD de leurs cantons de référence n'est pas encore fait. Nous allons la réaliser après la mise en place des nouveaux CVD et CDQ.

2.1.3.2 Organisation de l'assemblée générale évaluative

Les Assemblées Générales Evaluatives ont été organisées avant le renouvellement du bureau des CVD de Yaha et Bayacopé. Le processus suit son cours et nous sommes en train d'organiser des rencontres avec les membres du bureau exécutif et la chefferie des autres localités (wuvé, Bagnabagna, médzé, Elémé Kopégan et Tsitsakopé).

2.1.3.3 Organisation des Forums d'échange sectoriel

AFAD a déclenché un processus de travail basal à l'échelle communautaire regroupant tous les acteurs locaux, toutes les autorités traditionnelles et les représentants des couches sociales de sa zone d'intervention ainsi que d'autres structures d'ONG et services techniques étatiques de la préfecture de Kpélé et de ses environs en un Forum d'échange.



Photos de famille



les participants très attentif au message du Préfet

La première édition de ce Forum d'échange tenu en juin 2014 au Centre d'AFAD a permis d'élaborer un plan d'action triennal. Après un an de parcours, il est important de se réunir une fois encore, pour faire le bilan de la première année et le plan opérationnel de la deuxième année. C'est dans cette logique qu'a eu lieu le 22 décembre 2015 à Elémé au centre d'AFAD, la deuxième édition de ce Forum d'Echange qui a permis à tous les acteurs présents de faire le bilan de la première année (2015) et de programmer les activités de la deuxième année (2016).



Le préfet et les chefs Cantons



Le coordinateur d'AFAD et la communauté

2.2 Les difficultés rencontrées

Il n'y a pas eu de difficulté majeure ayant empêché la mise en œuvre des activités. Néanmoins nous pouvons citer :

- ☞ Conditions d'accès difficiles à certaines localités à cause de l'état des pistes : Des pistes remplis d'herbes et d'épines par endroit qui nous piquent des fois, des pistes à sol argileux qui sont très difficiles à traverser pendant et juste après la pluie.
- ☞ Problème de connections aux réseaux téléphoniques : Les réseaux de téléphonie mobile (Togotélécom, Togocel et Moov) sont difficiles d'accès à Elémé, ce qui ne facilite pas la communication à distance.

Quand il pleut nous prenons des voies de contournement qui sont trois (3) ou quatre (4) fois plus distantes. Pour la communication nous partageons le maximum d'information quand on se rencontre et aussi on se dirige vers certains lieux où le réseau est plus ou moins fiable pour communiquer.

3. Conclusion

Le présent rapport présente les activités de la première année du volet développement communautaire du projet « Appui au centre de santé et au développement communautaire ». Au terme de cette année 2015, nous avons réalisé presque toutes les activités planifiées. Il ne reste que la formation de deux « Clubs des Papas » que nous avons repoussés sur le mois de Janvier 2016 car la première date a coïncidé avec les moments d'intenses activités de récolte de la communauté. Les activités de la deuxième année (2016) de cette phase sont programmées dans le document de plan opérationnel 2016 du projet de santé et développement d'AFAD. Les grandes lignes de ces activités sont les suivantes :

- ☞ Création et formation de nouveaux CVD
- ☞ Renforcement de capacité des CVD et appui à l'élaboration de plan d'action
- ☞ Création et formation des « Clubs des Papas » et « Clubs des Jeunes »
- ☞ Création et formation de nouveaux clubs des mères
- ☞ Suivi et accompagnement des clubs des mères
- ☞ Organisation du Forum d'échange

4. Finances (rapport financier)

(Voir document de Rapport financier de l'année 2015)

5. Annexes

5.1 Photos création et formation des Clubs des Mères



Atimédodi

Clap oneClap two...



Alicodé

la formation bat son plein

5.2 Photos Mise en Place CVD/CDQ



Dzéibo bas

Réunion Publique



Avégamé

Assemblée Générale Constitutive



Drovercoé

Skecht de conscientisation



Kilimcoé

Candidate au poste de présidente en Campagne



Atimédodi

Trois candidats qui montrent leur couleur et le Chef



Avémégbé

le chargé du développement salue les membres du bureau



Investiture : Mots du coordinateur d'AFAD, mots du représentant du Ministère du Développement à la Base



Installation officielle par le Préfet

Remerciement de la communauté à travers les portes paroles des



La communauté exprime sa joie

5.3 Forum d'Echange



Le Président du Bureau National d'AFA, le Préfet, les chefs Cantons et les Reines-Mères,Intervention du Préfet de Kpélé



Présentation en plénière des travaux en commission